



INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

Appel à projets

100% inclusion

La fabrique de la remobilisation

Expérimenter des parcours

de la remobilisation jusqu'à l'emploi durable

dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences



Qu'est-ce que l'appel à projets 100% inclusion ?

C'est une grande démarche d'expérimentation, dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences, au bénéfice des jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, résidant dans les quartiers de la politique de la ville ou les territoires ruraux. **C'est l'ambition de tester des parcours intégrés et personnalisés, depuis la remobilisation jusqu'à l'accès à l'emploi ou à l'activité durable**, permettant la construction de projets professionnels et le développement ou la valorisation de compétences. **C'est un soutien aux pédagogies les plus actives, confortant le goût d'apprendre, la confiance en soi et l'engagement des bénéficiaires.**

Pourquoi cet appel à projets ?

La formation est le meilleur rempart contre le chômage. Elle est un puissant levier d'accès au marché du travail et de construction des carrières professionnelles. Mais tous n'y ont pas un égal accès. **Seul un demandeur d'emploi sur dix en bénéficie** chaque année, contre trois cadres en emploi sur quatre. De plus, **les publics les plus défavorisés peuvent être devenus rétifs aux formats classiques de formation** et leur confiance envers les institutions s'être étiolée.

L'appel à expérimentation 100% inclusion vise à soutenir les projets les plus ambitieux et les plus innovants en matière de remobilisation, d'accompagnement, de développement et de valorisation des compétences des publics les plus défavorisés : **ce sont eux qui doivent bénéficier en premier des actions les plus remarquables.**

Qui peut soumettre une proposition ?

Toute structure publique ou privée. La constitution de consortiums est encouragée. **Les porteurs de projets sont invités à prendre part à des démarches coopératives avec les acteurs du développement local dans leur diversité**, institutions, y compris scolaires ou universitaires, associations de tous les secteurs, entreprises, en vue de proposer **des parcours intégrés remettant au cœur le bénéficiaire, ses attentes et sa réussite.**

Comment candidater ?

L'appel à projets est ouvert pour une période de 12 mois, à compter du 4 juin 2018. Il est consultable sur le site des consultations de la Caisse des Dépôts à l'adresse :

<https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com>

Les dossiers de candidature doivent être déposés complets et signés, par voie électronique, à la même adresse.

#competences